

TIREZ PARTI DU POUVOIR DES RÉINITIALISATIONS

Les contrats d'assurance de fonds distincts Fonds de placement garanti 75/100 de l'Empire Vie offrent une garantie sur la prestation au décès de 100 %¹, et les réinitialisations permettent d'accroître la valeur de cette garantie².

Chaque année, à la date de réinitialisation, si la valeur de marché de votre police est plus élevée que la valeur de la garantie sur la prestation au décès, cette garantie est automatiquement réinitialisée à la valeur la plus élevée des deux. Cette réinitialisation annuelle automatique cristallise la croissance du marché et augmente la valeur garantie de vos placements.

RÉINITIALISATIONS À L'ŒUVRE



1 Si la valeur de marché augmente, la réinitialisation annuelle automatique de la garantie sur la prestation au décès cristallise cette croissance.

2 Votre garantie sur la prestation au décès ne diminuera jamais en deçà du dernier montant réinitialisé, et ce, même si la valeur de marché diminue.

● Garantie sur la prestation au décès
● Valeur de marché

Les valeurs de marché représentées sont hypothétiques; ces données ne sont utilisées qu'à des fins d'illustration et ne doivent pas être considérées comme représentatives du rendement passé ou futur des placements. Prime initiale : 100 000 \$.



Sarah investit 100 000 \$ dans une police de fonds de placement garanti 75/100 de l'Empire Vie. Peu importe le rendement des marchés, sa garantie sur la prestation au décès est de 100 000 \$ dès le premier jour, tant qu'elle n'effectue aucun retrait¹.



La valeur de marché passe à 127 000 \$ au fil des quatre prochaines années. La réinitialisation cristallise cette croissance chaque année. La garantie sur la prestation au décès passe donc à 127 000 \$¹.



Une forte correction des marchés la cinquième année fait chuter la valeur de marché du placement original, qui est désormais de 90 000 \$. Malgré cette chute, la garantie sur la prestation au décès demeure de 127 000 \$; cette garantie prévoit que la prestation de décès ne peut pas être moindre que le dernier montant réinitialisé.



Pendant que la valeur de marché se redresse de la sixième à la neuvième année, la garantie sur la prestation au décès demeure de 127 000 \$¹.



La dixième année, la valeur de marché passe à 136 000 \$. La réinitialisation cristallise cette croissance et la garantie sur la prestation au décès passe à 136 000 \$¹.

¹ La garantie sur la prestation au décès est réduite proportionnellement en fonction des retraits effectués.

² La réinitialisation finale a lieu au 80^e anniversaire de naissance du rentier.

Les fonds de placement garanti 75/100 travaillent fort pour vous :

- Réinitialisations annuelles automatiques de la garantie sur la prestation au décès jusqu'à l'âge de 80 ans pour cristalliser les gains du marché
- Établissement de contrats avant l'âge de 80 ans et dépôts jusqu'à l'âge de 90 ans – garantie sur la prestation au décès de 100 % sur les dépôts
- Possibilité d'éviter les frais de succession et d'homologation si vous nommez un bénéficiaire autre que votre succession
- Options de placement diversifiées dont la composition varie de titres à revenu fixe à 100 % en actions
- Frais réduits avec les taux privilégiés pour les FPG à partir de 250 000 \$ par ménage
- Protection des consommateurs³



Les réinitialisations peuvent accroître la valeur de vos garanties. Communiquez avec votre conseiller ou votre conseillère, ou visitez le www.empire.ca.

³ L'Empire Vie est membre d'Assuris, un organisme sans but lucratif qui protège les titulaires de polices canadiens advenant la faillite de leur assureur vie. Vous trouverez des détails au sujet de la protection Assuris sur le site Web www.assuris.ca ou en communiquant avec Assuris par téléphone au 1 866 878-1225.

La brochure documentaire du produit considéré décrit les principales caractéristiques du contrat individuel à capital variable. **Tout montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du (de la) titulaire du contrat, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer.**

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est, Kingston ON K7L 3A8

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}
empire.ca info@empire.ca 1 877 548-1881

